

Le 10 septembre 2005.

Bape,
A la coordonnatrice du secrétariat de la commission
575, rue St-Amable, b.2.10
Québec,
GIR 6A6

Mémoire déposé aux audiences publiques sur l'environnement concernant – l'Étude d'impact sur l'environnement - échangeur Jean-Leman (Candiac)

Messieurs les commissaires,

Comme je le mentionnais au ministre Mulcair dans ma demande pour obtenir des audiences publiques, j'ai eu au cours des derniers mois, l'occasion de m'instruire sur le projet de politique sur le développement durable. J'avoue ne rien comprendre lorsque je vois de projet détruire nos meilleures terres agricoles. En prenant connaissance du dossier concernant le parachèvement de l'autoroute 30 à la hauteur de l'échangeur Jean-Leman, je suis resté estomaqué par ce nouveau projet qui à ce jour était peu connu de la population et encore moins des commissaires des audiences de 2002. Une fois de plus, on détruit les terres agricoles, les boisés, les étangs et les habitats naturels. Est-ce de cette façon qu'on souhaite mobiliser la population québécoise afin d'adhérer à ce projet de société sur le développement durable?

Le premier ministre insiste pour dire que le développement durable c'est une façon différente de gouverner, de penser, d'agir et d'interagir.


C'est dans cet esprit que je vous demande en tant que commissaire de mettre en lumière à la fin de ces audiences publiques les enjeux environnementaux, sociaux et économiques entourant le tronçon Jean-Leman et le tracé sud qui est indissociable.

Je suis contre ce projet parce qu'il détruira les meilleures terres du Québec ainsi que les milieux humides et milieux naturels qui ne sont pas en abondance dans notre secteur et qui forment nos écosystèmes.

Je suis contre ce projet parce qu'il aura des impacts sociaux importants. Vous avez qu'à penser au projet de Mirabel et de ses retombés pour comprendre le sens de mes propos. Les gens concernés et la population en ont gardé un goût amer. Le mal est fait c'est irréversible.

Je suis contre ce projet parce je n'arrive pas à m'expliquer comment ce projet peut s'inscrire dans une perspective de protection des ressources et d'amélioration de l'environnement et de la qualité de vie. Vraiment on cherche ici à berner la population.

J'espère que vous prendrez le temps d'analyser sérieusement ce projet dans sa globalité, et ce, dans l'intérêt des générations futures. Merci de votre attention.


Isabelle Malboin